



les Échos de nos Villages

N°16
JUIN 2021

le bulletin officiel de la commune de Tremblay-les-Villages [Eure-et-Loir]

P.8 /9

FOCUS

Mise en place
d'un réseau
d'assainissement
séparatif



ADMINISTRATION/BUDGET

LE COMPTE EST BON...

P. 10

SANTÉ

MÉDECIN À
LA CAMPAGNE

P. 18

ÉCONOMIE

GRÂCE
AU JARDIN

P. 22

JEUNESSE/FAMILLE

L'AVIS DES JEUNES
COMPTE

P. 26



WWW.TREMBLAYLESVILLAGES.COM



Rejoignez-nous sur Facebook

SOMMAIRE

Les actus

P. 04 - Un point sur les travaux

Travaux / Focus

P. 08 - Mise en place d'un réseau d'assainissement séparatif à Tremblay-les-Villages

Administration

P. 10 - Budget / Le compte est bon...

P. 12 - Labelisation France Services

P. 13 - Police municipale

P. 14 - Agglo du Pays de Dreux : retour sur 2020

Permanences et numéros utiles

P. 16 - ADIL

P. 17 - Permanences de nos partenaires

Santé

P. 18 - Médecin à la campagne

P. 19 - Dépistage du cancer du col de l'utérus

Économie

P. 20 - Côté Jardin

P. 22 - Grâce au Jardin

Cadre de vie

P. 24 - Bien vivre ensemble

Jeunesse-Famille

P. 26 - L'avis des jeunes compte

P. 28 - Les actualités du Sivom

P. 31 - CCAS / Un bon d'achat pour les aînés

Culture-Loisirs-Sport

P. 32 - Animations à la bibliothèque

P. 33 - Retour sur... le marché nocturne

P. 34 - Programme des manifestations et événements

P. 35 - Les Journées Européennes du Patrimoine 2021

Un peu d'histoire à Bilheux
Tremblay persiste dans le sport

Etat Civil / Infos pratiques

P. 36

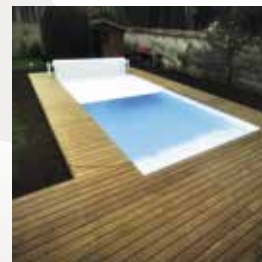
P. 08



Photo Agglo du Pays de Dreux

FOCUS

Mise en place D'UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT SÉPARATIF À TREMBLAY-LES-VILLAGES



LES ÉCHOS DE NOS VILLAGES,

une publication de la commune de Tremblay-les-Villages [28]
7 rue de Châteauneuf / 28170 Tremblay-les-Villages

Directrice de la Publication : Nathalie Gandon ; Rédaction/Conception : Comité Communication
Photos : Mairie de Tremblay ; mentions spéciales ; illustrations ; freepik.com

Photo de couverture : Agglo du Pays de Dreux
Impression : Imprimerie Chauveau (28 - 02 37 88 18 81)

Imprimé en 1100 exemplaires
Date de parution : Juin 2021



Christelle Minard

Maire de Tremblay-les-Villages
Conseillère départementale d'Eure-et-Loir
Vice-présidente de l'Agglo du Pays de Dreux

Chers Tremblaysiens,
Chères Tremblaysiennes

Cela fait plus d'un an maintenant que nous subissons, toutes et tous, cette crise qui n'est pas que sanitaire mais également humaine, économique et sociale, mais nous commençons à entrevoir un retour progressif à une vie normale.

Si nous avons essayé d'être au rendez-vous des travaux programmés, quelques-uns sont en cours, d'autres vont démarrer, comme ceux de l'assainissement portés par l'Agglo du Pays de Dreux pour une durée de 6 à 8 mois. Cela demandera des efforts de tous, de la tolérance et de la patience.

C'est également le fonctionnement de notre commune qui a été très perturbé, d'abord en termes de convivialité, de festivités et de vie associative. J'ai l'espoir que nous pourrons nous retrouver avec les festivités du marché nocturne du 11 juin, avec les producteurs et artisans locaux, le 19 juin avec la fête de la musique et le 14 juillet. Tous ces événements devront se tenir dans le respect des règles sanitaires.

J'ai une pensée particulière pour nos associations, pour nos commerces qui sont

de véritables moteurs pour la commune. Quelles seront les conséquences du virus sur leur reprise ? Difficile à déterminer mais je suis persuadée que la solidarité s'exprimera une fois de plus afin de favoriser la relance. Je compte sur chacune et chacun des habitants que vous êtes.

Depuis plusieurs mois, les services municipaux, tous champs de compétences confondus (technique, administratif, SIVOM) ont su faire preuve de disponibilité, de flexibilité pour continuer d'apporter une réponse aux besoins du public.

« J'ai une pensée particulière pour nos associations, pour nos commerces qui sont de véritables moteurs pour la commune »

Enfin, cette période très frustrante nous a néanmoins permis d'accueillir une bonne nouvelle puisque notre mairie a été labélisée « France Services ». C'est une belle reconnaissance pour la commune et ses agents qui permet de nous inscrire dans la continuité et de mieux se projeter dans l'avenir pour nos habitants. De la même

manière, l'Etat a inscrit la commune de Tremblay-les-Villages dans son programme « Petites Villes de Demain ». Une façon pour notre commune rurale de bénéficier de moyens supplémentaires pour maintenir son niveau de services et d'équipements.

Plus que jamais donc, ces derniers mots sont porteurs d'espoir et plus que jamais Tremblay-les-Villages s'inscrit dans l'avenir plus sereinement.

Bien fidèlement

POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX RÉALISÉS

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ À NEUVILLE-LA-MARE, MARQUAGE SUR LA CHAUSSÉE RUE DE CHÂTEAUNEUF ET REMISE EN PLACE DE PANNEAUX.

Ces travaux ont été réalisés avec le soutien de l'Etat et du conseil départemental.



Remplacement de 3 poteaux incendie à Bilheux, Gironville et Villette-les-Bois.

Coût de l'opération : **8 500 € TTC**

Ces travaux ont été réalisés avec le soutien financier du **Conseil départemental (1 428 €)**.

RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE DIRECTION CÔTÉ ÉCOLE

Les locaux situés à l'extrémité du bâtiment de la mairie ont été rénovés. Loués par le SIVOM, ils sont utilisés par les agents et les enseignants. Le bureau de la Directrice d'école a été déménagé au sein même de l'école pour faciliter les échanges avec les familles et l'administration du SIVOM se trouve à présent à l'étage. La salle de travail des enseignants a été transformée en salle de visioconférence. Cet endroit sera à partir de la rentrée dans une ancienne classe rénovée (voir article du SIVOM).

Coût des travaux : **23 700 €**

Détail de l'opération : remplacement des fenêtres en bois et simple vitrage, modification d'installation électrique, remplacement de l'éclairage en LED, réfection de tous les murs et toutes les peintures et démolition de placards et de cheminées. Les remplacements d'huissieries et les peintures ont été réalisés par des entreprises. Le reste des travaux a été fait en régie par un agent technique du SIVOM et les agents de la mairie.

Ces travaux incluant une part d'amélioration énergétique ont été réalisés avec le soutien financier de l'Etat (**2 650 €**) et du **Conseil départemental (7 100 €)**.

BORDURES RUE DE LANDOUILLE ET RUE DES SENTIERS POUR AMÉLIORER LA COLLECTE DES EAUX DE PLUIE

Coût de l'opération : **26 302,56 € TTC**.

Ces travaux ont été réalisés avec le soutien financier du **Conseil départemental (5 821 €)**.



Salle de pause



Salle de travail



Administration



SALLE DES FÊTES ÉQUIPÉE DE MATÉRIEL DE SON, DE LUMIÈRES ET DE VIDÉO PROJECTION

Coût de l'opération : **6 100 €**

Ces travaux ont été réalisés avec le soutien du **Conseil départemental (1 524 €)**.



MUR DU CIMETIÈRE D'ÉCUBLÉ

Il y a quelques mois, le mur du cimetière d'Ecublé s'est effondré. Une rénovation de cette partie était déjà prévue mais a dû être avancée suite à l'incident.

Coût des travaux : **30 000 €**

Cette opération a été réalisée avec le soutien financier du **conseil départemental (6 700 €)**. Une aide financière a également été sollicitée auprès de l'Etat.

CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION À GIRONVILLE ET CHÊNE-CHENU

Coût des appareils et du raccordement électrique pour la commune : **30 400 €**.

Ces travaux ont été réalisés avec le soutien financier de l'Etat (**5 530 €**) et du **Conseil départemental (8 700 €)**.



ESPACES VERTS

Coût d'achat des plants : **3 800 €**.

Ce travail a été réalisé par les agents techniques de la commune en régie. Des arbustes ont été plantés rue de la Croix Banche et à côté de la mairie, ainsi que des plantes vivaces autour du plateau sportif et dans le cimetière de Chêne-Chenu.

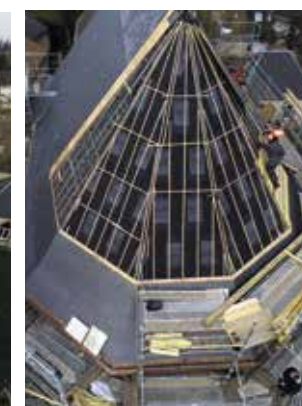


RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE TREMBLAY

Réfection de la charpente, de la couverture et de six vitraux du chœur de l'église. A ces travaux, ce sont ajoutés des ouvrages de maçonnerie.

Coût de l'opération : **320 000 €**

Cette opération de restauration du chœur de l'église a été réalisée avec le soutien financier l'Etat (**50 048 €**), du **Conseil départemental (29 000 €)** et de la **Fondation du patrimoine** (collecte de fonds toujours en cours).



TRAVAUX EN COURS

REPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À VAPEUR DE MERCURE PAR DES LAMPES LED

Afin d'améliorer la qualité de son éclairage public tout en maîtrisant son coût, la commune de Tremblay-les-Villages a initié en 2021 le remplacement de 160 lanternes devenues obsolètes par des lampes LED afin de diminuer la consommation

Coût de l'opération : **83 500 €**.

Ces travaux bénéficient du soutien financier de l'Etat dans le cadre du plan de relance (**34 800€**)



RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE AEP RUE DE LA LIBÉRATION À NEUVILLE-LA-MARE ET POSE DE COMPTEURS DE SECTORISATION

Dans le cadre des objectifs d'amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau potable, la commune a engagé au mois de mai deux opérations importantes :

- Le renforcement de près de 500 m de canalisation dans la rue de la Libération à Neuville-la-Mare
- La pose de 6 compteurs de sectorisation.

Le renforcement de la canalisation rue de la Libération doit permettre à terme d'éviter de nouvelles fuites sur un tronçon qui en a connu plusieurs ces dernières années et donc limiter les pertes d'eau.



S'agissant des compteurs de sectorisation, il s'agit de compteurs qui doivent mailler les 50km de réseau communal afin d'alerter sur des suspicions de fuite grâce à une télérelève faite en temps réel.

Coût de l'opération : **205 000 €**.

Ces travaux bénéficient du soutien financier de l'Etat (**40 000 €**) et du **Conseil départemental** (**29 700€**). Une aide financière a été sollicitée auprès de l'Agence de l'eau.

MAISON MÉDICALE

La maison médicale ouvrira aux patients dès le mois d'octobre. Elle est la propriété du bailleur social Habitat Drouais qui en a assuré la construction.

La maison de santé fonctionnera grâce à la création d'une Société Civile de Moyens regroupant la majorité des professionnels de santé amenés à exercer. Cette SCM louera les locaux occupés à l'OPH. La commune de Tremblay-les-Villages louera également pour son compte un cabinet médical dit « polyvalent ». Ce cabinet permettra d'accueillir des professionnels de santé ayant un rang de vacataire dans la structure et occupant les locaux sur de courtes durées hebdomadaires. Par ailleurs, la commune de Tremblay-les-Villages favorise l'installation de nouveaux professionnels de santé en proposant des tarifs de location attractifs lors des premiers mois.

TRAVAUX À VENIR

RÉFECTION DE CHAUSSEE RUE DU PRESOIR À BILHEUX

La rue du pressoir à Bilheux fait partie des rues dont l'état d'usure nécessitait une réfection de chaussée. Ces travaux vont donc être engagés au cours du 2^{ème} semestre 2021. Ces travaux sont estimés à **63 000 €**. Une aide financière a été sollicitée auprès du **Conseil départemental d'Eure-et-Loir** pour la réalisation de ces travaux.



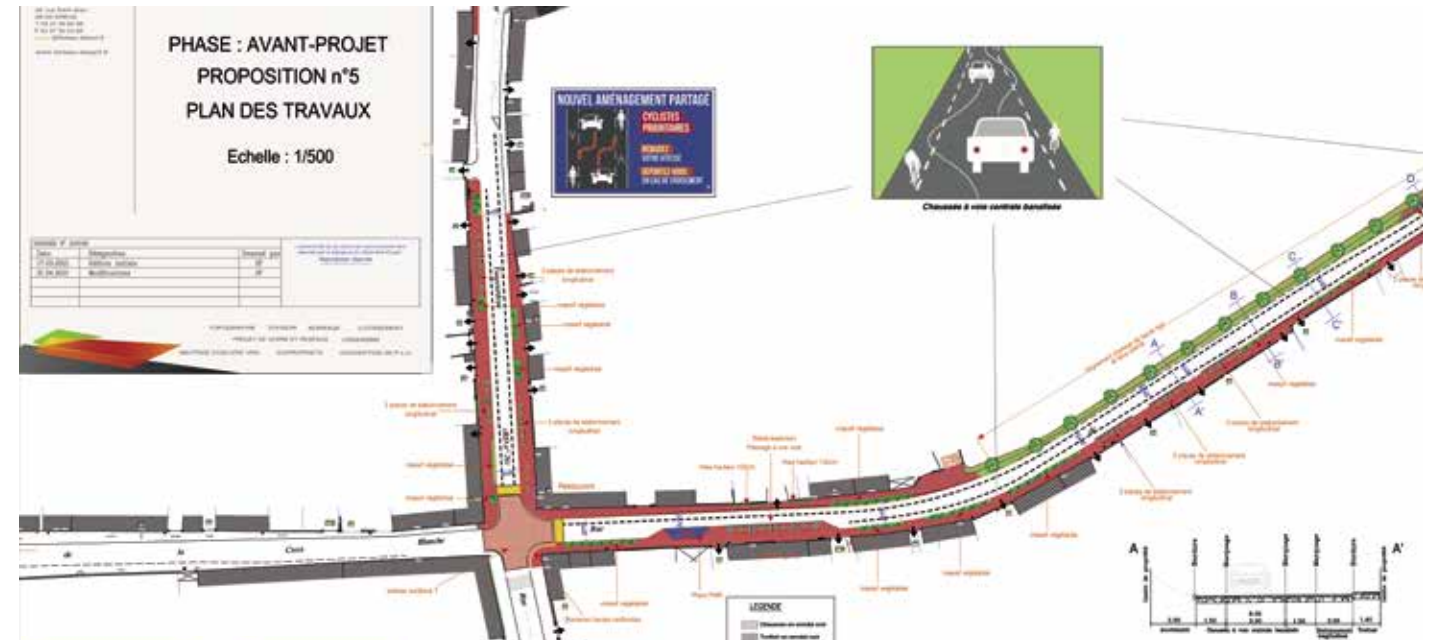
RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE BAILLETTE ET DE LA RUE DU DR TAUGOURDEAU

Afin de faciliter la traversée de Tremblay et de laisser la voie accessible aux mobilités douces, en toute sécurité, la rue de Baillette et la première partie de la rue du Dr Taugourdeau vont être réaménagées. Ces travaux vont être réalisés à l'issue des travaux d'assainissement.

Cet aménagement poursuit 5 objectifs principaux :

- Réduire la vitesse automobile
- Faciliter et sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons
- Améliorer l'organisation du stationnement au bénéfice des riverains et des commerces
- Végétaliser et embellir la traversée du village
- Limiter et mieux organiser la circulation des poids-lourds avec une réflexion pour diriger les poids-lourds directement dans la zone du Pizoteau (projet réfléchi à l'échelle du conseil départemental)

Ces travaux de réaménagement s'inscrivent dans une démarche globale visant l'amélioration du cadre de vie des habitants et le mieux vivre.



Pour développer l'utilisation des mobilités douces au quotidien, un marquage pour la circulation des vélos est proposé. Cette bande multifonctionnelle désigne une surlargeur revêtue, adjacente à la chaussée et dégagée de tout obstacle. Cette partie est généralement bordée d'une berme en milieu interurbain et d'un trottoir en milieu urbain. Elle permet :

- La récupération des véhicules déviant de leur trajectoire
- L'arrêt provisoire d'un véhicule
- La circulation plus confortable et sécurisée des piétons et des cycles

Ces travaux sont estimés à **380 000 €** et bénéficient du soutien financier du **Conseil départemental** à hauteur de **53 000 €**.

CONSULTATION

Dans le cadre du projet d'aménagement de la rue de Baillette et d'une partie de la rue du Dr Taugourdeau, le conseil municipal souhaite recueillir les contributions et la participation des habitants, riverains ou usagers sur ce projet.

Un cahier est à votre disposition avec les plans du projet à l'accueil de la mairie.



RÉAMÉNAGEMENT DE LA CIRCULATION À GIRONVILLE ET NEUVILLE

Face aux difficultés rencontrées par les automobilistes à Gironville et Neuville-la-Mare sur certains points routiers. Des aménagements légers et modifications de priorité vont être réalisés.

Cela concerne le carrefour de la rue du bassin et de la rue de la Perotte où sera implanté un giratoire franchissable afin d'inviter les conducteurs à ne pas couper les virages ainsi que les rues de l'Arche et de la Libération où certains STOP seront modifiés.

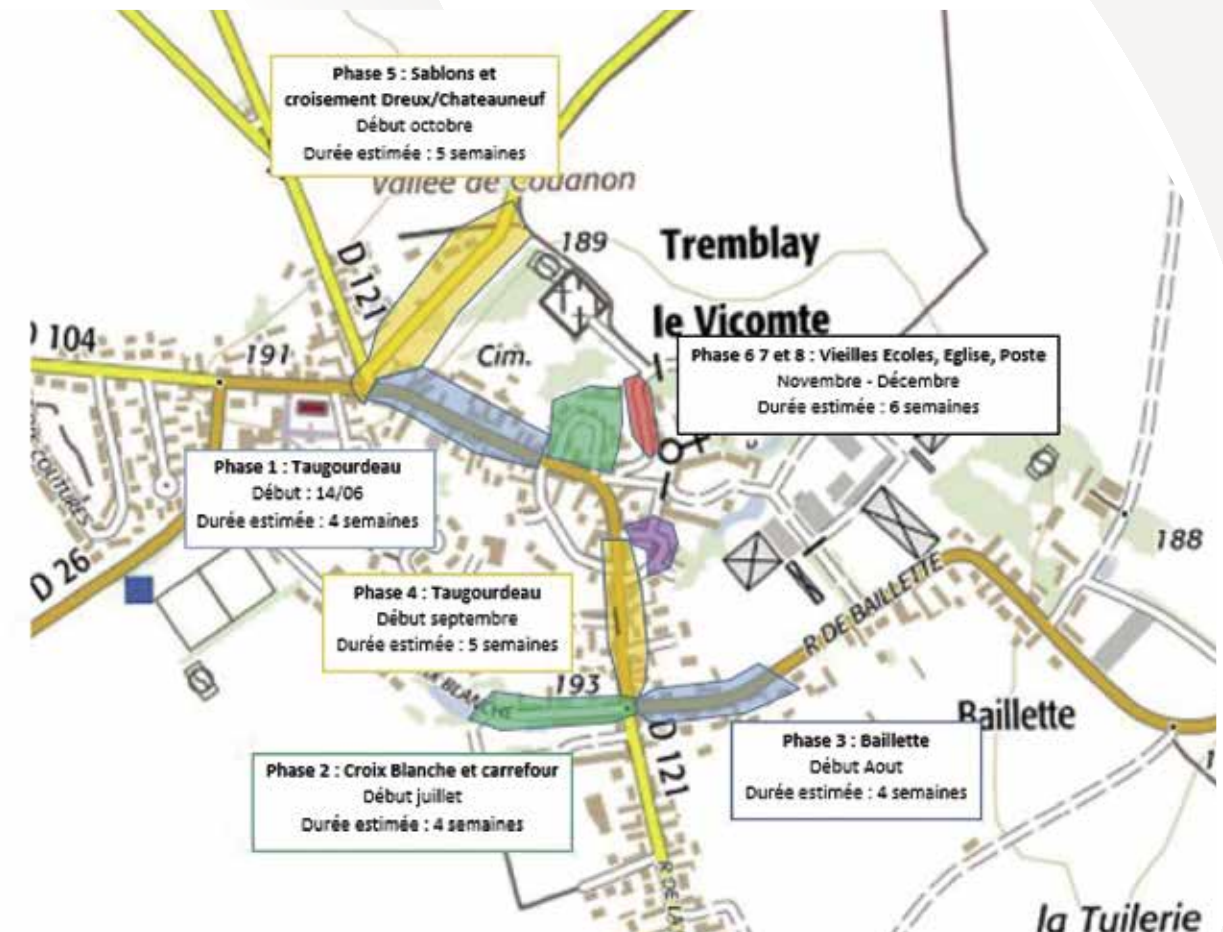


IMPLANTATION DE DEUX NOUVELLES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION À MOREAULIEU ET TREMBLAY

En complément du dispositif existant, la commune prévoit en 2021 l'implantation de deux nouvelles caméras de vidéoprotection sur la place de l'église à Tremblay ainsi qu'à Moreaulieu. Ces nouveaux équipements ont pour objectif d'appuyer la justice et les forces de l'ordre dans la poursuite de infractions.



Les travaux lors de la phase 1, place de l'église (photo Agglo du Pays de Dreux)



Mise en place d'un réseau D'ASSAINISSEMENT SÉPARATIF à Tremblay-les-Villages

Depuis plusieurs années, l'Agglo du Pays de Dreux, en collaboration avec la commune de Tremblay-les-Villages, s'engage pour l'amélioration du réseau d'assainissement.



Cette amélioration passe notamment par la **séparation des eaux usées et des eaux de pluie.**

Cette mise en séparatif représente un chantier d'envergure pour des enjeux eux-mêmes très importants. Plusieurs objectifs sont poursuivis :

➤ Renouvellement d'un réseau d'eaux usées vieillissant

➤ Séparation des eaux de pluie qui surchargent inutilement la station d'épuration

➤ Amélioration du rendement de la station d'épuration

➤ Éviter l'engorgement du réseau et le refoulement dans les habitations en cas de fortes pluies

➤ Mise en conformité des installations avec la réglementation.

Ces travaux de mise en séparatif ont débuté en 2020 avec la place de l'église. Ils vont se poursuivre à partir du mois de juin 2021 avec plusieurs rues dont la rue du Dr Taugourdeau et une partie de la rue de Baillette. Les différentes phases sont présentées ci-dessus dans un ordre qui ne sera pas nécessairement chronologique.

Un système de déviation sera déployé tout au long de la phase de travaux pour maintenir l'accès aux commerces et équipements.

Nous vous remercions, malgré les difficultés d'accès, de continuer à faire vos achats chez vos commerçants de Tremblay. Nous vous demandons beaucoup d'indulgence et de tolérance car ces quelques mois de travaux vont être difficiles pour les agriculteurs, les commerçants et les riverains. **Ces travaux sont nécessaires et s'imposent à nous.**

La mairie de Tremblay-les-Villages et l'Agglo du Pays de Dreux sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

INFO PRATIQUE

Vous serez informés par voie de courrier de l'avancement des travaux et des contraintes induites (stationnement, collecte des déchets, ...)



LE SAVIEZ-VOUS ?

En assainissement collectif, il existe 3 différents types de réseaux :

1. le réseau unitaire / Les eaux usées et eaux de pluie sont collectées dans les mêmes canalisations. Ce système est économique (puisque'il n'y a qu'un seul réseau à construire) mais peut comporter des inconvénients s'il est sous-dimensionné en cas de pluies trop brutales et importantes.

2. le réseau séparatif / C'est bien entendu le contraire : les eaux domestiques et les eaux pluviales sont évacuées dans des réseaux séparés. ce système permet de mieux maîtriser les flux et la gestion des stations d'épuration. Il faut donc concevoir deux réseaux.

3. le réseau pseudo-séparatif / Très peu utilisé, c'est un réseau comme le réseau séparatif avec quelques différences toutefois. Les eaux de pluie des toitures et des cours sont évacuées avec les eaux usées. Mais les eaux pluviales des voies publiques sont évacuées dans le réseau pluvial séparé.

Le compte EST BON...

QU'EST-CE QUE COMPTE ADMINISTRATIF ?

Le compte administratif est un document comptable établi par l'ordonnateur, dans le cas de la commune par le maire, qui retrace l'ensemble des dépenses (mandats) et des recettes (titres) émis par la commune pendant la durée d'un l'exercice (une année).

ET LA DIFFÉRENCE AVEC LE COMPTE DE GESTION ?

Le compte administratif est établi par l'ordonnateur, tandis que le compte de gestion est élaboré par le comptable des finances publiques. Les deux fournissent les informations essentielles sur l'exécution du budget de la collectivité et sur sa santé financière.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Les trois budgets de Tremblay-les-Villages (budget principal, Service de l'eau et CCAS) sont votés à l'équilibre. En effet, cela relève d'une obligation : les dépenses et les recettes sont donc similaires lors du vote par le conseil municipal.

En fin d'année, un bilan de ce qui a réellement été dépensé et perçu est réalisé et soumis au vote du conseil municipal. Les différents budgets sont construits selon le schéma suivant : deux sections (fonctionnement et investissement), elles-mêmes séparées entre les dépenses et les recettes.

Les tableaux ci-contre montrent les sommes votées lors du budget prévisionnel début 2020 et le résultat réalisé en fin d'année.

Le poste de dépenses le plus important pour la commune de Tremblay-les-Villages est **la participation au SIVOM de Tremblay-Serazereux**. La contribution au syndicat scolaire représente **31,08 %** des dépenses de fonctionnement. Pour l'année 2021, cette dotation s'élève à 476 000 €, soit 12,14 % du budget prévisionnel. Une augmentation de la participation a été votée afin de réaliser d'importants travaux de rénovation sur l'école maternelle.

Les autres grands postes de dépenses sont notamment **les charges de personnels (24 %)** de l'ensemble des dépenses de fonctionnement) ou encore **la participation au SDIS 28 (7%)** de l'ensemble des dépenses de fonctionnement).

LE BUDGET 2021

En janvier 2021, le budget pour la nouvelle année a été voté. Les dépenses et recettes du budget prévisionnel pour chaque section (investissement et fonctionnement) sont strictement identiques.

Tarifs de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2021 (par m³)

Abonnement eau :
50,50 € HT soit **53,28 € TTC**

Consommation d'eau :
2,09 € HT soit **2,20 € TTC**

Fond de solidarité et interconnexion
de l'eau potable :
0,07 € HT soit **0,07 € TTC**

Redevance anti-pollution pour
l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :
0,38 € HT soit **0,40 € TTC**

FONCTIONNEMENT	Budget Commune	Budget Eau	Budget CCAS
Fonctionnement	3 920 940,24 €	779 891,67 €	30 140,54 €
Investissement	3 554 361,09 €	440 202,24 €	0€
TOTAL	7 475 301,33 €	1 220 093,91 €	30 140,54 €

Recettes fiscales

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 46,13 % dont 25,91 % ancienne part commune et 20,22 % ancienne part département suite à la réforme de la fiscalité locale.

Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 41,45 %

Concernant l'évolution de la fiscalité locale, les contribuables seront amenés à constater une forte évolution du taux de la taxe sur les propriétés foncières bâties. Cette évolution s'explique par la

réforme de la fiscalité locale prévoyant :

- ➔ la fin de la taxe d'habitation sur les résidences principales
 - ➔ la compensation de cette perte de recette par l'attribution aux communes de la part de taxe sur le foncier bâti du département.
 - ➔ l'attribution, en compensation au département d'une fraction de la TVA.
- En bref, cette réforme est sans incidence sur la part taxe sur le foncier bâti supportée par les contribuables

FONCTIONNEMENT	Budget Commune	Budget Eau	Budget CCAS
Dépenses			
Budget Primitif	3 900 590,81€	661 336,72€	32 358,03€
Réalisé (1)	1 447 880,54 €	298 744,84 €	10 118,53€
Recettes			
Budget Primitif	3 900 590,81€	661 336,72 €	32 358,03€
Réalisé (2)	2 025 995,42€	414 024,63€	8 351,04€
A = (2) - (1)	+ 578 114,88 €	+ 115 279,79 €	- 1 767,49 €

INVESTISSEMENT	Budget Commune	Budget Eau	Budget CCAS
Dépenses			
Budget Primitif	2 778 144,90€	608 839,99€	-
Réalisé (3)	892 038,45€	142 514,72€	-
Recettes			
Budget Primitif	2 778 144,90€	608 839,99€	-
Réalisé (4)	485 607,37€	328 941,71€	-
B = (4) - (3)	- 406 431,08€*	+ 186 426,99€	
SOLDE 2020 (A-B)	171 683,80€	301 706,78 €	

*Le déficit important en section d'investissement en 2020 s'explique notamment par des travaux qui ont été réglés mais pour lesquels les subventions n'ont pas encore été perçues. Par ailleurs, un déficit en section d'investissement n'est pas alarmant dans la mesure où l'excédent généré en section de fonctionnement est suffisant pour le couvrir.



Labelisation FRANCE SERVICES

Après plusieurs mois de travail dans cet objectif, la commune de Tremblay-les-Villages a pu bénéficier, à compter du 1er avril d'une labélisation France Services.

Ce label garantit aux usagers le bénéfice d'une information de premier niveau pour un certain nombre d'opérateurs nationaux et de partenaires locaux. L'espace France Services, implanté à la mairie de Tremblay bénéficie également d'un certain nombre de permanences et d'ateliers. L'ensemble des services proposés sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-après.

La labélisation France Services, et l'aide financière qui y est associée a permis l'embauche d'un nouvel agent en parti



Police MUNICIPALE



Depuis le mois de janvier 2021, la commune de Tremblay a signé une convention pour bénéficier de la mise à disposition du policier municipal de la ville de Châteauneuf-en-Thymerais. Ainsi, une fois par semaine, l'agent assermenté arpente les villages de notre commune pour principalement lutter contre les incivilités, en constante augmentation, mais aussi pour faire certaines constatations règlementaires et indispensables pour certains dossiers. Jusqu'ici son action était avant tout pédagogique et informative, cela continuera dans cette orientation avant tout mais depuis peu nous lui demandons de dresser des contraventions dans certains cas de figure et notamment dans les cas d'incivilités récurrentes comme les défauts de stationnement, les dépôts sauvages, etc...

Il est également présent régulièrement à l'entrée ou la sortie de notre école primaire afin de rappeler à tous les bonnes règles d'usage et de s'assurer que la sécurité de ces moments sensibles soit bien assurée.



RAPPEL SÉCURITÉ

Si vous êtes victime ou témoin d'incivilité ou de troubles à l'ordre public, il convient d'alerter la gendarmerie et notamment via le numéro d'urgence « 17 ». Trop souvent, les services municipaux sont alertés sur des nuisances dans les jours qui suivent où via la page facebook de la

commune. Ce type de sollicitation ne peut malheureusement pas aboutir car les forces de l'ordre ne peuvent pas prouver les infractions éventuelles.

Vos élus et les services municipaux restent à votre écoute mais attention, en cas d'urgence pensez à solliciter directement les services compétents.

Assurer la qualité de la ressource en eau

Délégation de service public

La compétence distribution d'eau potable est exercée soit par l'Agglo, soit par les communes, soit par des syndicats intercommunaux. En 2020, l'Agglo a pris en charge la distribution de 2 communes au travers de contrats de Délégation de Service Public avec SUEZ à Châteauneuf-en-Thymerais et avec Véolia à Dampierre-sur-Avre.

L'eau des nappes souterraines protégée

L'Agglo du Pays de Dreux gère 10 captages situés à Vernouillet et Vert-en-Drouais. Afin de préserver cette ressource qui alimente les habitants de 12 communes en eau potable, elle aménage de nouveaux systèmes de traitement des eaux pluviales. En 2020, un bassin de stockage et de décantation ainsi que des modules de dépollution dans les bouches d'engouffrement ont été installés à Vernouillet. Ces travaux entrent dans les prescriptions réglementaires définies par les Déclarations d'Utilité Publique.

Le réseau d'assainissement s'étend

Les coups de pelle se sont enchaînés dans les communes de l'Agglo malgré les contraintes sanitaires. Extensions, raccordements et réhabilitations de réseaux ont marqué l'année 2020 à Tremblay-les-Villages (de mai à août 2020), à Ecluzelles (de mai 2020 à mars 2021), au Boullay-Thierry (avril 2020) et à Dreux (nov 2020). Les phases préparatoires des travaux de la rue Ethir Virton à Dreux et du Hameau de Cherville à Villemeux-sur-Eure sont lancées en fin d'année.



Chantier d'assainissement



Ecole Energie Positive

Des énergies à préserver

Les défis Ecole Energie Positive

En 2020, l'Agglo a poursuivi son action d'éducation aux écogestes au sein des écoles. Les « défis école énergie positive » encouragent les établissements scolaires et les élèves à consommer moins d'eau et d'énergie. Des ateliers sont organisés et les consommations d'énergie sont relevées afin de constater les économies réalisées.

L'Agglo a fêté l'énergie !

En octobre 2020, pendant une semaine, l'Agglo proposait des événements ouverts à tous, sous forme de visites ou de conférences, permettant de faire découvrir des solutions pour maîtriser sa consommation d'énergie et aborder les thématiques des énergies renouvelables.

Garde d'enfants : répondre aux besoins des familles

Un 6^{ème} Relai d'Assistant(e)s Maternel(le)s Afin de répondre aux besoins des familles et des professionnels de la petite Enfance, l'Agglo a installé sur son territoire, à Châteauneuf-en-Thymerais, un 6^{ème} RAM. Ce sont des lieux d'information, d'écoute, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des professionnels.

Le « plan été » dans les accueils de loisirs

Pour répondre au besoin d'expériences collectives et de partage après la période de confinement, l'Agglo a déployé son « plan été 2020 ». Soutenue par l'État, elle a proposé aux enfants de pratiquer de nombreuses activités artistiques, culturelles, sportives et nature en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Un soutien sans faille à l'économie locale

Ouverture du Dôme

Malgré un retard dû aux conditions sanitaires, le Dôme, nouvel écosystème de l'Agglo du Pays de Dreux, a ouvert ses portes au public le 9 décembre. Cet équipement consacré à l'économie numérique, situé en plein cœur de la ville de Dreux, favorise le développement des compétences, des projets et des entreprises. La reconversion de l'ancienne Caisse d'Epargne est un enjeu majeur de redynamisation économique.



Le Dôme à Dreux

Des aides apportées aux entreprises

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, des mesures d'aides à destination des entreprises ont été accordées par différents organismes. L'Agglo du Pays de Dreux a accompagné les entreprises du territoire pour qu'elles puissent bénéficier de ces aides, du Fonds de Résilience (pour les entreprises artisanales), du Fonds Renaissance (pour les artisans, hôteliers et restaurateurs), et a abondé le fonds de reprise de la Région Centre pour les TPE jusqu'à 20 salariés.

European

L'Agglo a lancé un défi à de jeunes architectes, paysagistes et urbanistes, dans le cadre du concours European. Trois zones d'activités ont fait l'objet d'études : Saint-Lubin-des-Joncherets, Brezolles et Tremblay-les-Villages. Quatre audacieux projets d'aménagement ont attiré l'attention du jury, composé d'experts indépendants et d'élus de l'Agglo. Ces propositions innovantes tendent à faire de ces sites des lieux de vie pleinement intégrés à leur environnement, respectueux des terres agricoles, autonomes en énergie, en eau potable et en assainissement (panneaux photovoltaïques, bâtiments végétalisés, dispositifs de phytoépuration...).

Baisses et reprises d'activités pour les pros du tourisme

Le déconfinement s'est avéré favorable pour le tourisme dans l'Agglo du Pays de Dreux

Après des mois d'inactivité due au confinement, les mois de juillet et août ont été marqués par une fréquentation de proximité accrue en provenance de l'Eure et Loir, de l'Eure, des Yvelines et de Paris.

L'office de tourisme a enregistré une hausse de la fréquentation supérieure aux attentes dans les gîtes et locations meublées. Des hébergeurs ont affiché complet tout au long de l'été, contrairement aux années précédentes. Les séjours « week-ends » ont également été très prisés jusqu'à fin octobre.

Vers une offre sportive cohérente

De nouvelles perspectives pour la piscine à Vernouillet

L'Agglo du Pays de Dreux dessine cette année l'avenir de la piscine d'intérêt communautaire à Vernouillet. La commission d'appel d'offre en charge du projet de réhabilitation de cet équipement sportif a reçu, en septembre, les candidats afin d'étudier leurs projets. En décembre, dans le cadre de la procédure des marchés publics, les élus retiendront le plus pertinent afin de débiter le chantier avant l'été 2021.

Accueil adapté pendant la crise sanitaire

L'espace Aquatique AggloCéane à Saint-Rémy-sur-Avre et la piscine de Vernouillet se sont adaptés lors de la pandémie en proposant à leurs usagers de réserver leurs créneaux. Lors de la deuxième vague de confinement, les élèves des écoles ont été accueillis pour l'apprentissage de la nage, aux côtés de leurs professeurs.

Accès autonome pour les associations

Le gymnase de Brezolles a été équipé afin que les associations puissent accéder à cette structure en toute autonomie, selon un protocole adapté.

Reprise en régie d'AggloCéane

L'espace aquatique AggloCéane, à Saint-Rémy-sur-Avre, était géré depuis plusieurs années par Récréa, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public. Au 31 décembre 2020, celui-ci prend fin. L'Agglo du Pays de Dreux a fait le choix de reprendre en direct la gestion de ce site sans pour autant bouleverser les habitudes de ses usagers.

La culture en mode «confinement»

La médiathèque développe ses outils numériques

La médiathèque de l'Odyssee a développé toute une série de services numériques pour ses abonnés, accessibles sur www.odyssee-culture.com. Le Biblio'express (drive) permet de sélectionner des documents et de venir les chercher à l'Odyssee. Découvrez l'ensemble de nos outils numériques : Toutapprendre.com / Cafeyn/ BibEnPoche

Le Conservatoire de l'Agglo sur Youtube

Pendant le confinement, le Conservatoire classé de l'Agglo du Pays de Dreux a assuré la continuité de ses cours de théâtre, de danse et de musique auprès des élèves grâce aux outils de visioconférence. Les enseignants se sont associés pour interpréter collectivement "Voilà sapete", extrait des « Noces de Figaro » de W.A. Mozart. La danse et le théâtre n'ont pas été oubliés. Découvrez la vidéo sur Youtube !

Naissance des billets solidaires à l'Atelier à spectacle

Ce nouveau dispositif initié par les abonnés et proposé par l'Atelier à spectacle permet aux familles ayant des revenus modestes d'accéder à des spectacles qu'elles n'auraient pu venir voir autrement. 150 billets retournés par les adhérents ont été offerts aux familles via les centres sociaux de Vernouillet et les Maisons Proximité de Dreux. Associations d'entraide, services sociaux municipaux, faites-vous connaître auprès de l'Atelier à spectacle, pour faire bénéficier de ces billets solidaires en 2021. Une belle initiative qui sera renouvelée !

Déchets et sensibilisation au tri

Les collectes assurées pendant le confinement

Malgré les contraintes du confinement, la collecte des déchets en porte-à-porte a été assurée ainsi que celle des points d'apport volontaire. Seules les collectes de verre et de déchets végétaux ont été reportées en raison du manque d'effectif. Les 11 déchetteries de l'Agglo, gérées par SITREVA ont, quant à elles fermé leurs portes pendant quelques semaines, puis ont progressivement accueilli les usagers sur rendez-vous.

Sensibilisation au tri

Cette année, toutes les animations de l'Eco'logis ont dû être annulées. Néanmoins les ambassadeurs du tri étaient présents dans les communes de l'Agglo afin de s'assurer que les consignes soient assimilées par les habitants. En cas de doutes sur les consignes de tri : dechets@dreux-agglomeration.fr



Les transports maintenus

La sécurité : une priorité !

En 2020, la sécurité a été placée au cœur des priorités en matière de transport scolaire. Chaque élève de primaire a été équipé, à la rentrée, d'un mousqueton lumino-fluorescent afin d'être bien visible sur son trajet jusqu'à l'arrêt de car. L'Agglo a créé « le guide de l'accompagnateur », présentant les consignes pour voyager en sécurité dans les transports scolaires. Toutes les mesures sanitaires ont été prises afin de garantir la sécurité des élèves lors de leurs trajets en bus.

**CONSEIL GRATUIT,
NEUTRE ET
PERSONNALISÉ**

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT VENEZ CONSULTER UNE JURISTE DE L'ADIL.

(AGENCE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)

- Des **juristes spécialisés en droit immobilier** répondent à toutes vos questions logement qu'elles soient d'ordre juridique, financier ou fiscal.
Pour tout savoir sur : les relations propriétaires-locataires, les étapes de l'achat d'un logement, les aides à l'amélioration de l'habitat, la fiscalité, la copropriété, l'urbanisme, les relations de voisinage, n'hésitez pas à les consulter :

Par téléphone : 02 38 62 47 07
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h00

Sur RDV à MAINVILLIERS :

Esplanade Martial Taugourdeau
3 rue Philarète Chasles

**À partir de septembre 2021, permanence
dans votre Maison France Services à
TREMBLAY-LES-VILLAGES (mairie) le 2^e
lundi de chaque mois de 9h00 à 12h00**

Pour prendre RDV 02 38 62 47 07



adil.faire@adil45-28.org / www.adil45-28.org

PERMANENCES DE NOS PARTENAIRES

PARTENAIRE	PERMANENCE	LIEU
FINANCES PUBLIQUES <i>Fiscalité, démarches en ligne, recouvrement...</i>	Permanence 1 fois par mois sur rendez-vous 02 37 65 28 18	Mairie de Tremblay-les-Villages 5 rue de Châteauneuf
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	Renseignements en mairie 02 37 65 28 18	Mairie de Tremblay-les-Villages 5 rue de Châteauneuf
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE	Permanences tous les mardis matin Sur rendez-vous 02 37 65 28 18	31 rue du Dr Taugourdeau 28170 Tremblay-les-Villages
ASSISTANTE SOCIALE <i>R.S.A. / Aide en urgence</i>	Permanences un mardi sur deux 02 37 65 82 30 ou 02 37 65 82 64	31 rue du Dr Taugourdeau 28170 Tremblay-les-Villages
FAMILLES RURALES <i>Rédaction de courriers, de CV, aide à la tenue du budget du foyer...</i>	Permanences le mercredi, jeudi et vendredi matin 06 18 03 85 15	Mairie de Tremblay-les-Villages 5 rue de Châteauneuf
MISSION LOCALE <i>Accompagnement des jeunes dans la recherche d'emploi et la mobilité</i>	Permanences un mercredi par mois 02 37 38 57 65	Mairie de Tremblay-les-Villages 5 rue de Châteauneuf
PÔLE EMPLOI	Ateliers et renseignements en mairie 02 37 65 28 18	Mairie de Tremblay-les-Villages 5 rue de Châteauneuf
MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE, A. P. A. M. D. P. H.	Renseignements auprès de Mme COGNARD 02 36 25 64 13	Mairie de Tremblay-les-Villages 5 rue de Châteauneuf
CARSAT <i>Caisse de retraite</i>	Renseignements en mairie 02 37 65 28 18	Mairie de Tremblay-les-Villages 5 rue de Châteauneuf
MSA <i>Sécurité sociale agricole</i>	Renseignements en mairie 02 37 65 28 18	Mairie de Tremblay-les-Villages 5 rue de Châteauneuf
AGGLO DU PAYS DE DREUX <i>Transports scolaires et déchets, assainissement...</i>	Renseignements et informations 02 37 64 82 00	Mairie de Tremblay-les-Villages 5 rue de Châteauneuf
LA POSTE	Du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 Mercredi de 16h à 19h 02 37 65 28 18	Mairie de Tremblay-les-Villages 5 rue de Châteauneuf
MINISTÈRE DE LA JUSTICE	Maison De Justice Du Drouais 02 37 38 84 21	1, place Paul-Doumer 28100 Dreux
CIDFF <i>Centres d'information sur les droits des femmes et des familles</i>	Tous les jeudis sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 17h 02 37 65 28 18	Mairie de Tremblay-les-Villages 5 rue de Châteauneuf
MAIRIE DE TREMBLAY - LES - VILLAGES 5 rue de Châteauneuf 28 170 TREMBLAY - LES - VILLAGES 02 37 65 28 18 contact.mairie@tremblaylesvillages.com		



MEDECIN à la campagne —

Les travaux de construction de la maison de santé de Tremblay-les-Villages ont démarré. Ils doivent se terminer à l'été 2021.

Jean-Claude Morin est arrivé à Tremblay les Villages comme interne remplaçant du Docteur Taugourdeau en juillet 1978. Il a passé sa thèse en 1978 et a commencé son internat à l'hôpital de Dreux, ce qui lui a permis de découvrir d'un côté la « médecine de ville » et la « médecine de campagne ».

L'association avec le Docteur Taugourdeau, médecin à Tremblay depuis 1952 a commencé en juillet 1979 suite au départ de l'associé du docteur Taugourdeau.

Le cabinet médical était situé dans une annexe de la maison du Docteur Taugourdeau.

Jean-Claude Morin pratiquait la médecine générale, délivrait des médicaments car il n'y avait pas encore de pharmacie dans le village, faisait des prises de sang et pratiquait également la suture (on n'allait pas à l'hôpital).

Ses journées démarraient par des consultations au cabinet de 8h à 13h30 et à partir de 14h30 il partait à travers la campagne faire les visites à domicile jusqu'à 22h00.



23h00, avec les premiers téléphones de voiture.

Ce qu'appréciait particulièrement Jean-Claude Morin, c'est qu'il était devenu un membre de la famille de ses patients lorsqu'il faisait des visites tardives, on lui offrait un repas, une soupe....

Le week-end il enchaînait les gardes de nuits, difficile d'avoir une vie de famille.

À partir de 1982, suite au départ du docteur Taugourdeau en politique (président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir), il s'est associé avec le Docteur Guimbard jusqu'à la disparition brutale de celui-ci en 2007.

Il a exercé la médecine pendant 42 ans et est parti à la retraite le 30 décembre 2020 avec une petite amertume de ne pas avoir trouvé son remplaçant malgré de nombreuses démarches dont une formation de maître de stage.

Nous remercions du fond du coeur Jean-Claude Morin pour toutes ces années de services de soins, son dévouement aux patients. Nous le remercions pour son engagement dans le projet de santé au côté des autres professionnels, qui nous l'espérons, permettra d'attirer un jeune médecin. La commune et les professionnels ont rencontré 3 jeunes internes : nous espérons que l'un d'entre eux fera le choix de notre commune.

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS TOUCHE PLUS DE 3 000 FEMMES ET CAUSE 1 100 DÉCÈS CHAQUE ANNÉE EN FRANCE. POURTANT 90% DES CANCERS DU COL DE L'UTÉRUS PEUVENT ÊTRE ÉVITÉS.



HPV, C'EST QUOI ?

HPV est l'abréviation de Human papillomavirus (papillomavirus humain). Il s'agit d'une famille de virus communs qui se transmettent, quasiment exclusivement par contact sexuel avec ou sans pénétration. Le préservatif ne permet pas de s'en protéger complètement.

La plupart des femmes et des hommes sexuellement actifs seront infectés par ces virus HPV au cours de leur vie quelle que soit leur sexualité (hétérosexuelle, homosexuelle, etc.). En général, le corps parvient à éliminer l'infection due aux HPV. Toutefois, dans certains cas, cette infection persiste et peut alors entraîner des transformations au niveau des cellules.

En France, plus de 6 000 cancers par an sont potentiellement liés à une infection par HPV. Les plus fréquents sont les cancers du col de l'utérus mais d'autres localisations sont possibles (oropharynx, anus, vulve/vagin, pénis).

Au niveau du col de l'utérus, il est possible de dépister (c'est-à-dire de trouver avant l'apparition de signes cliniques) des lésions avant même l'apparition d'un cancer ce qui permet de les traiter et d'éviter le développement de lésions plus évoluées.

Pour lutter contre le cancer du col de l'utérus, il y a 2 moyens d'agir :

LA VACCINATION ENTRE 11 ET 14 ANS

La vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) est recommandée chez les filles et, depuis janvier 2021, chez tous les garçons de 11 à 14 ans avec un rattrapage possible entre 15 et 19 ans. La vaccination des filles et des garçons permettra de freiner la transmission des HPV dans la population générale et de mieux protéger les filles et les garçons contre les lésions liées au HPV.

L'efficacité de la vaccination sur les anomalies pré-cancéreuses du col de l'utérus est maintenant bien établie ainsi que sa sécurité.

LE DÉPISTAGE DE 25 À 65 ANS (ci-contre)

Le dépistage du cancer du col de l'utérus repose sur l'analyse d'un prélèvement fait au niveau du col de l'utérus (appelé « frottis »). En fonction de l'âge, l'analyse de ce prélèvement par le laboratoire est différente : détection de cellules anormales avant l'âge de 30 ans et détection de l'HPV après 30 ans. La détection de l'HPV est une nouvelle modalité de dépistage performante permettant d'espacer les prélèvements à 5 ans au lieu de 3 ans après l'âge de 30 ans. Quelque soit l'analyse réalisée par le laboratoire, le prélèvement reste le même et peut être réalisé chez un gynécologue, médecin généraliste, sage-femme, centre de planification et d'éducation familiale, centre d'examen de santé, laboratoire de biologie médicale (sur présentation d'une prescription médicale pour ce dernier cas).

En France, près d'une femme sur deux ne se fait pas dépister aux intervalles recommandés, c'est pourquoi un nouveau programme national de dépistage est en cours de mise en place. Ce programme de dépistage organisé a pour objectifs de réduire le nombre de cancers du col de l'utérus et la mortalité liée à ce cancer, d'atteindre 80% de participation au dépistage et de garantir à chaque femme un accès égal au dépistage sur l'ensemble du territoire.

On estime que 90% des cancers du col de l'utérus pourraient être évités grâce au dépistage. Parlez-en à votre médecin, il saura vous conseiller.

Vous avez entre 25 et 65 ans et vous n'avez pas effectué de dépistage dans les délais recommandés :

Vous recevrez un courrier du CRCDC vous invitant à consulter votre gynécologue, médecin traitant ou sage-femme pour réaliser ce dépistage, que vous êtes libre d'accepter ou non.

Si vous souhaitez réaliser le dépistage, n'oubliez pas de présenter le courrier d'invitation à votre médecin ou votre sage-femme afin de faciliter la prise en charge à 100% sans avance de frais de l'analyse du test par l'assurance maladie.



CÔTÉ Jardin

CÔTÉ JARDIN EN CHIFFRES

- Siège social : Tremblay-les-Villages
- Ateliers de **360 m²**
- Bureaux de **100 m²**
- Surface totale du site **6 000 m²**
- Effectif **> 3 salariés**

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

- Terrasses
- Clôtures
- Pergolas, abris de jardin
- Piscines, spas :
- Maxi piscine : 10.30 x 4.30m
- Taille SPA 5 personnes 2.30x2.30m
- Taille SPA de nage (5.90 x 2.25m) permet de nager à contre courant sur une surface réduite:

Quel cadre idyllique pour débiter cet article ! Des piscines, spas, des terrasses et pourtant, je ne rédige pas un article dans un centre de détente mais bien dans une entreprise implantée à Tremblay-les-Villages : Côté Jardin & Clôtures, dans la zone d'activités de la Vallée du Saule.

ENTRETIEN AVEC CHRISTOPHE ROUAUD

Bonjour Christophe, Quelles sont les activités de votre entreprise ?

Ch. ROUAUD / « Nous installons des piscines, des spas, des terrasses de qualité et fabriqués en France. Je fais de l'aménagement extérieur par passion depuis 20 ans.

Certaines personnes se rendent compte qu'ils ont un potentiel pour du bonheur à leur domicile, chez eux, devant leurs yeux. Je les conseille et ensuite, j'installe ce bonheur avec un esprit de confiance mutuelle, d'échange d'envies et de solutions techniques et, très souvent, un partage d'amitiés.

C'est toujours un plaisir d'ajouter un agrément, de rajouter un espace de détente, un bonheur dans une habitation, et de permettre à des clients de mieux

profiter de leurs extérieurs, parfois inutilisés.

Christophe, quelle est la différence entre un jacuzzi et un spa ?

C'est la même chose mais Jacuzzi est une marque de spa.

Depuis quand êtes-vous installé à Tremblay les villages ?

J'ai acheté un terrain agricole en 2007, dans cette nouvelle zone, pour y installer un hangar en 2008 et ensuite, la dernière grande étape fut l'aménagement de notre showroom en 2008. Mon activité existe depuis 20 ans cette année.

Le showroom permet à notre clientèle de voir des exemples de réalisation de piscines, de spas, de terrasses, de salons extérieurs et de créations d'ambiances. Il n'y a pas que dans le Sud de la France où il fait chaud. Il est agréable de profiter de la météo clémente dans notre région.

La COVID et les confinements successifs ont-ils eu un impact sur ces activités ?

Oui, énormément. Au départ, nous avions des craintes vis à vis de cette maladie et nous avons fermé quelques semaines lors du 1er confinement, en mars 2020.

Rapidement, les demandes se sont faites sentir pour des aménagements extérieurs. Nos piscines, spas et terrasses sont fabriquées en France et de très bonne qualité : ce sont des arguments incontournables qui

suscitent la confiance pour mes clients comme pour moi. En 6 mois, nous avons installé 15 piscines !

En plus des piscines, il y a un engouement pour nos spas car ces produits permettent des massages avec des sensations très agréables, proches de massages de professionnels.

Avec combien de collaborateurs travaillez-vous ?

Nous sommes une équipe de 3 personnes. Nous étions 9 mais je ne me sentais pas à l'aise. J'aime le contact avec mes clients, avec mes collaborateurs et j'aime aussi travailler avec eux, participer aux chantiers pour être le plus proche de ce qu'attend le client.

Quel est l'avenir de « Côté Jardin & Clôtures » ?

Nous faisons un effort sur l'impact des piscines et spas sur la nature avec des systèmes de filtrations qui ne nécessitent pas une surconsommation d'eau par exemple : nous veillons à ne pas polluer la nature avec le chlore.

Ce métier est passionnant. Il se vit dans des cadres très agréables, avec des clients qui recherchent le plaisir, le bonheur et nous apportons ces plaisirs et bonheurs avec du matériel français et nous les installons puis faisons l'entretien : cela demande des connaissances dans beaucoup de corps de métiers (plomberie, maçonnerie, terrassement, électricité) et maintenant, l'informatique car il est

courant que la commande et le contrôle des installations se fasse grâce à son smartphone.

Quels avantages avez-vous trouvé pour votre entreprise et pour vous de cette implantation à Tremblay-les-Villages ?

À Tremblay les Villages, j'ai un grand espace de travail, j'ai des voisins avec qui nous cohabitons fréquemment et l'axe offert par la RN154 est très important pour nous puisqu'il est facile de rejoindre nos clients dans les agglomérations de Dreux, de Chartres, de Nogent le Roi, de Châteauneuf et même Nogent le Rotrou, Verneuil,...

Christophe, feriez-vous à nouveau cette démarche d'installation à Tremblay-les-Villages ?

Oui, sans hésiter. La campagne y est jolie.»

GRÂCE AU JARDIN
PRENDRE SOIN DES HOMMES
PRENDRE SOIN DE LA TERRE



Économie



Depuis octobre 2020, l'association Grâce au jardin développe un projet de ferme de maraîchage au sud de la commune au lieu-dit Les Chaises.

Le projet soutenu par la commune de Tremblay et l'Agglo du Pays de Dreux permettra l'accueil de plusieurs structures : une ferme-forêt expérimentale portée par Grâce au jardin, un lieu de jardinage à destination de personnes en réinsertion porté par l'association GRACES de Dreux, un espace test, lieu d'incubation permettant l'accueil de jeunes maraîchers souhaitant expérimenter leur métier avant de créer leur entreprise et enfin un jardin de proximité géré par les Restos du Cœur et dans lequel des bénévoles cultiveront des légumes distribués aux bénéficiaires de l'association.

2021 sera une année d'amorçage avec la réalisation de travaux de terrassement, d'installations de réseaux et de plantations à l'automne. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour rejoindre l'équipe qui met en œuvre le projet et pour nous aider à planter à l'automne. 2022 sera la première saison de culture et l'occasion de vous faire découvrir le site.

L'ADN du projet Grâce au jardin. L'association Grâce au jardin a été créée en 2020 pour porter le projet imaginé par Jean-Marie Lioult, prêtre du diocèse de Chartres. Deux idées nous réunissent et définissent

Pour découvrir le projet ou pour nous rejoindre : www.grace-au-jardin.fr
Tél. 06 85 93 75 02 (Thierry Loyer)
Mail : grace.au.jardin@gmail.com

L'ADN du projet :

➤ **Cultiver et faire pousser des légumes en prenant soin de la terre** et en redécouvrant l'incroyable richesse du vivant. Pour cela, l'ensemble de nos jardins seront cultivés selon les méthodes du Maraîchage Sol Vivant auxquelles seront formés bénévoles, maraîchers et encadrants techniques. Il s'agit de proposer une approche plus naturelle de l'agriculture, de maintenir les sols couverts toute l'année et de privilégier la cueillette au travail du sol.

➤ **Prendre soin des femmes et des hommes en offrant un parcours de formation et d'insertion** qui remobilise, développe l'estime de soi et permet de développer ses compétences en adéquation avec ses besoins et ceux du territoire. Cela se fait notamment par l'acquisition de connaissance et de gestes simples et valorisants qui redonnent du sens au travail.

Appel aux dons (défiscalisés) pour soutenir cette généreuse initiative : le père JM Lioult a besoin de vous. Merci





Cadre de vie

BIEN VIVRE ensemble

Nous rappelons régulièrement dans nos bulletins municipaux, les droits et devoirs des habitants en matière de voisinage et du bien vivre ensemble.

Avec les travaux de jardinage qui ont repris, il est important que chacun prenne conscience de l'entretien des abords de sa propriété ou de sa location mais également des dispositions à prendre notamment pour éliminer ses déchets... en toute légalité.



CONCOURS MAISONS FLEURIES

Le Concours des maisons fleuries a été ouvert à l'ensemble des habitants de nos villages.

Celui-ci avait pour but de promouvoir toutes les actions en vue de l'embellissement, du fleurissement et l'entretien des maisons et nous remercions l'ensemble des nombreux participants.

Le résultat sera publié dans les semaines à venir.

STOP AUX INCIVILITÉS ET INFRACTIONS EN TOUS GENRE ! JE RESPECTE MON ENVIRONNEMENT ET MON CADRE DE VIE

La commune est régulièrement victime d'incivilités voire d'infractions ou de délits :

- Dépôts sauvages de déchets verts ou de déchets plus ou moins dangereux (gravats, amiante, ...)
- Vol de végétaux dans les massifs communaux
- Vol de plexiglas sur les abribus
- Stationnements gênant sur les trottoirs
- Déjections animales...

Nous appelons au civisme de chacun et au respect des biens publics.

J'ENTRETIEN, JE VALORISE ET JE RESPECTE MON CADRE DE VIE

- Entretenir les abords de son logement (désherbage, fleurissement, taille des haies et des arbres, ...)
- Être attentif à son voisinage en ne réalisant pas de travaux bruyants en dehors des horaires prévus par arrêté préfectoral et en ne brûlant pas ses déchets (interdiction par arrêté préfectoral)
- Dialoguer avec son voisinage en cas de problème ou saisir un médiateur de justice si cela est nécessaire

POUR MES TRAVAUX BRUYANTS

- **Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h30**
- **Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Dimanche : de 10h à 12h**

ATTENTION AUX ANIMAUX :

- La commune a la chance de compter de nombreux animaux dans les espaces publics (canard, poissons, ...) et dans les espaces privés (chevaux, moutons ...)
- Pour leur santé, évitons de les nourrir car beaucoup ont besoin de régimes alimentaires propres à leurs espèces. Une mauvaise alimentation peut leur être nuisible.

DÉPÔT SAUVAGE

Il est interdit de déposer sur les terrains communaux, chemins, bois et terrains privés, des gravats, des sacs poubelles, déchets végétaux et autres détritus. Les nombreuses déchetteries présentes sur le territoire peuvent répondre à vos besoins.



SANCTION DÉPÔT SAUVAGE

Une Contravention de la 3^{ème} classe, soit **450€**.

SANCTION BRÛLAGE DE DÉCHETS

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450€**.

C'EST BIENTÔT LA SAISON DE LA MOISSON...

Tracteurs et moissonneuse ont pris le chemin des champs avec la moisson.

Attention au stationnement de vos véhicules afin que les engins agricoles puissent passer et éviter tout incident.

PARTAGEONS LA ROUTE.



FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

Les habitants de Tremblay-les-Villages ont accès à l'ensemble des sites du réseau SITREVA qui assure la gestion des déchèteries de l'Agglo du Pays de Dreux. Les déchèteries les plus proches de notre commune sont implantées à Châteauneuf-en-Thymerais, au Boullay-Thierry et Dreux.

Toutes les informations relatives aux sites et à leurs horaires d'ouverture sont disponibles sur le site sitreva.fr ou au 01 34 57 12 20.

ATTENTION

Depuis le 15 mars 2021, renouvellement des cartes de déchèterie. Une nouvelle carte vous sera attribuée lors d'un prochain passage sur présentation d'un justificatif de domicile. Vous pouvez également faire votre demande sur le site Internet du Sitreva : **WWW.SITREVA.FR**



COLLECTE DES DÉCHETS

Nous vous rappelons que vos conteneurs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte soit :

- le **LUNDI** pour les ordures ménagères (conteneur marron) et les emballages-papiers (conteneur jaune ; tous les 15 jours en semaine paire) pour une **COLLECTE LE MARDI**
- le **LUNDI** pour le verre pour les habitants du secteur **N°23A** pour une **COLLECTE LE MARDI** (collecte toutes les 6 semaines)
- le **MARDI** pour le verre pour les habitants du secteur **N°23B** pour une **COLLECTE LE MERCREDI** (collecte toutes les 6 semaines).

Consultez le calendrier de collecte reçu en début d'année pour connaître vos jours de ramassage.

Ensuite vos conteneurs doivent être rentrés le jour même de la collecte afin de ne pas gêner le passage sur le trottoir.



L'AVIS

DES JEUNES COMPTE

Afin de recenser les besoins des jeunes vivants à Tremblay-les-Villages, un questionnaire destiné aux adolescents et jeunes adultes a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et sur internet. L'objectif était d'aider les élus à proposer des services et structures adaptés aux jeunes via des réponses anonymes. Vous trouverez ci-dessous un échantillon des données collectées.

Âge des personnes ayant répondu

- 32%** ont entre 10 et 12 ans
- 18%** ont entre 13 et 15 ans
- 20%** ont entre 16 et 18 ans
- 18%** ont entre 19 et 22 ans
- 12%** ont entre 23 et 25 ans

Trente-trois personnes

ont répondu au sondage, dont 7 en ligne. La moitié d'entre elles avaient entre 10 et 15 ans, 14 étaient des collégiens. L'autre moitié avait entre 16 et 25 ans. **Les réponses collectées serviront d'aide à la décision pour les élus**, ce qui permettra de mettre en place des activités ou d'installer des infrastructures répondant aux besoins de la jeunesse locale.

LES HABITUDES POUR S'INFORMER ET COMMUNIQUER

La plupart des jeunes s'informent via Internet. Près des deux tiers des répondants savent que la commune possède une page Facebook. Néanmoins, les trois quart ne voient jamais les publications apparaitre sur leur fil d'actualité et seulement cinq personnes voient au moins une publication par semaine.

VIE SUR LA COMMUNE ET VIE ASSOCIATIVE

Sur la totalité des personnes interrogées, 19 n'adhèrent à aucune association de la commune et 25 ne savent pas qu'il existe **une maison des associations** (ancien presbytère). Ceux qui la connaissent sont soit inscrits au cours de guitare, soit adhérents de Familles Rurales.

Les répondants ont cité les activités qui seraient susceptibles de les intéresser.

Par quels moyens vous informez-vous ?

- 22** ont répondu par les sites Internet
- 14** ont répondu par la télévision
- 10** ont répondu par les réseaux sociaux
- 8** ont répondu par la radio
- 3** ont répondu par l'affichage
- 2** ont répondu par les journaux
- 2** ont répondu par les revues/magazines
- 1** a répondu par les salons
- 3** ont répondu Autres

Quels types d'associations seraient susceptibles de vous intéresser ?

- 15%** ont répondu par un club de musculation
- 11%** ont répondu par un club de tennis
- 11%** ont répondu par un club informatique/vidéo
- 10%** ont répondu par un club de lecture
- 8%** ont répondu par un club de rugby
- 8%** ont répondu par un club de jeux de société
- 7%** ont répondu par un club de sports de combat
- 7%** ont répondu par un club de jardinage
- 5%** a répondu par un club d'arts plastiques
- 5%** a répondu par un club de couture/tricot
- 4%** a répondu par un club d'aéromodélisme/drône
- 9%** ont répondu Autres

LA MOBILITÉ

Près de **77 % des jeunes interrogés** sont insatisfaits du réseau mobilité présent sur la commune. Les motifs invoqués sont l'absence de bus en dehors des transports scolaires, l'éloignement de Tremblay et le manque de sécurité pour les cyclistes.

Quels sont les équipements sportifs et culturels que vous aimeriez avoir ?

- 17%** ont répondu par une salle de musculation
- 15%** ont répondu par un parcours sportif
- 13%** ont répondu par un skate-park
- 11%** ont répondu par un city-stade
- 11%** ont répondu par un terrain de tennis
- 9%** ont répondu par une table de tennis de table
- 9%** ont répondu par une salle pour les jeunes
- 6%** ont répondu par des vélos en location
- 4%** a répondu par un dojo
- 2%** a répondu par un terrain de beach-volley
- 2%** a répondu par une boîte à livres
- 2%** ont répondu un ludothèque

CONSEIL DES JEUNES

Les jeunes de 12 à 25 ans qui souhaitent intégrer le comité jeunes de la commune ont toujours la possibilité de s'inscrire auprès de la mairie de Tremblay-les-Villages en contactant le **02 37 65 28 18** ou par mail à **b.leguere@tremblaylesvillages.com**.



Les actualités du SIVOM

Comme à chaque fin d'année scolaire, l'heure est au bilan et aux perspectives pour l'école, l'accueil de loisirs et le restaurant scolaire gérés par le SIVOM Tremblay-Sérazereux..



ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Le SIVOM a fait le choix d'équiper, dans un premier temps, quatre classes élémentaires avec des vidéoprojecteurs interactifs demandés depuis plusieurs années par les enseignantes. Des tableaux blancs adaptés et des options tels qu'une caméra de documents et des enceintes seront donc installés par la même occasion. Actuellement, ces produits sont en rupture de stock. La collectivité espère que les appareils seront installés avant la rentrée de septembre.

Coût du projet : 33 000 € dont 7 000€ de subvention versée par l'Éducation Nationale, 7 367€ par le Conseil départemental soit un reste à charge par le SIVOM de 18 633 €.

UNE NOUVELLE « SALLE DES MAÎTRESSES »

La fermeture d'une classe a libéré une salle qui sera transformée en espace dédié aux enseignants de l'école. Les installations scolaires seront retirées pour laisser place à un espace de travail et de repos. Les travaux de rénovation ont débuté en avril. Pendant trois semaines, l'agent technique du SIVOM, aidé par un agent technique de la commune de Tremblay-les-Villages a travaillé en régie. La réfection du plafond, de deux murs, le changement d'éclairage en LED et des modifications électriques ont été faites. Le restant sera achevé en juillet lorsque la salle perdra sa fonction de classe (changement de fenêtre, retrait du tableau et affichage pédagogiques, réfection des deux derniers murs et remplacement du sol).

Montant des travaux : 9 000 €
(hors main d'oeuvre)

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

La campagne d'inscription pour la rentrée 2021 est lancée depuis plusieurs semaines. Pour les enfants entrant en petite section, les dossiers ont été envoyés par courrier aux familles.

Vous habitez à Tremblay-les-Villages et n'avez pas reçu de dossier d'inscription pour l'école, contactez le SIVOM du lundi au vendredi de 8h à 12h au 02 37 65 28 35 ou par mail sivomts@orange.fr.

Pour toute autre question concernant la scolarité des enfants, contactez la directrice au 02 37 65 32 19 sur les périodes scolaires.



RÉNOVATION COMPLÈTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Construite il y a près de 50 ans, l'école maternelle a souffert du temps qui passe et est régulièrement le théâtre de fuite d'eau lors d'intempéries. Un chantier de rénovation globale de l'enveloppe du bâtiment va débuter cet été avec l'isolation et la réfection des toitures traditionnelles, l'isolation par l'extérieur, l'étanchéité des toitures plates, l'installation de volets roulants électriques, l'installation d'une ventilation simple flux et des modifications d'installations électriques.

Ces travaux ont également pour objectifs de réduire les dépenses énergétiques et améliorer le confort des enseignants, des enfants et des agents avec des volets roulants qui arrêteront également la chaleur en été. Ils devraient être terminés fin 2021.

AUTRES TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS ÉNERGÉTIQUES

Le SIVOM compte au total quatre chaudières. L'une d'entre-elles va être réhabilitée et modernisée. Le coût de ces travaux s'élève à 29 182,81 € HT / 35 018,89 € TTC. La chaufferie en question permet de chauffer l'école maternelle, une partie de l'accueil de loisirs, six classes élémentaires, la salle des professeurs et la bibliothèque municipale. Le tableau ci-contre détaille les travaux d'amélioration énergétique qui s'imposent pour pérenniser les locaux et réduire les dépenses de fonctionnement.

SUBVENTIONS

Pour les rénovations de l'école maternelle et les travaux d'améliorations énergétiques, le SIVOM a perçu **156 676 €** d'aides du Conseil départemental, **136 000 €** de l'Etat et **19 500 €** de Territoires d'Energie. Ces sommes correspondent aux subventions des années 2020 et 2021. Le SIVOM a souscrit un emprunt de 299 667 € pour financer le reste à charge de ces travaux auprès de la Banque des Territoires.

Travaux école maternelle	Montant TTC
Couverture	202 813,01 €
Traitement des façades	119 170,44 €
Étanchéité	42 495,24 €
Électricité et VMC	35 190,28 €
Maîtrise d'œuvre	20 400,00 €
Réfection du sol	18 457,20 €
Occultation	10 904,36 €
Contrôle technique et SPS	6 288,00 €
Garantie dommage ouvrage	6 197,41 €
TOTAL	461 915,94 €

Autres travaux à réaliser	Montant TTC
Volets roulants et stores dans toutes les classes	44 056,08 €
Réparations chaudière	35 018,89 €
Remplacement des fenêtres et portes en simple vitrage	34 986,16 €
Insonorisation du restaurant scolaire	16 301,02 €
Rénovation du préau	13 712,37 €
TOTAL	144 074,52 €



À SAVOIR / LE BUDGET DU SIVOM

Pour rappel, le SIVOM est financé par les communes Tremblay-les-Villages à hauteur de **476 450,48 €** et Serazereux à hauteur de **113 549,52 €** pour l'année 2021. Ces participations sont calculées sur la base du nombre d'habitants de chaque commune.

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Budget Primitif	1 045 427,97 €
Réalisé	834 196,08 €

Recettes

Budget Primitif	1 045 427,97 €
Réalisé	838 408,46 €

RÉSULTAT 2020 + 4 212,38 €

RÉSULTAT 2019 253 697,97 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

Budget Primitif	635 604,10 €
Réalisé	116 328,25 €

Recettes

Budget Primitif	635 604,10 €
Réalisé	29 623,70 €

RÉSULTAT 2020 - 82 704,55 €*

RÉSULTAT 2019 23 799,03 €

**Le déficit important en section d'investissement en 2020 s'explique notamment par des travaux programmés mais qui seront réalisés sur 2021 et des subventions demandées début 2020 mais perçues seulement en 2021 également.*

MAIS AUSSI...

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le centre de loisirs **Les Tremblotins** accueille les enfants les jours d'école de 7h à 8h50 et de 16h30 à 19h. Les mercredis et pendant les vacances scolaires, la structure est ouverte de 7h à 19h pour les enfants habitants sur la commune et ailleurs. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Ana la Directrice par mail alshsivomts@hotmail.fr ou appeler le service administratif du SIVOM du lundi au vendredi de 8h à 12h au 02 37 65 28 35.

TRANSPORTS SCOLAIRES

La compétence transport est gérée par l'Agglo du Pays de Dreux qui a délégué cette mission à Kéolis dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). Les inscriptions pour l'année 2021-2022 se feront sur WWW.LINEAD.FR et ouvriront mi-juin.

Dès la rentrée prochaine, le transport des élèves de l'Agglo du Pays de Dreux sera simplifié afin de faciliter leurs déplacements. Ils pourront bénéficier d'un accès à tout le réseau avec une seule et même carte de transport, sans avoir à déclarer un second arrêt.

Autre bonne nouvelle, les horaires sont revus et aménagés afin de permettre aux élèves d'avoir des temps de trajet plus courts et notamment un départ plus tardif le matin.

Côté sécurité, tous les arrêts seront désormais matérialisés à l'aide d'un poteau et les cars scolaires seront facilement géolocalisables grâce à une nouvelle application "Linéad" qui fonctionnera avec un système de flash codes placé sur chaque arrêt de car.

LE PETIT +

Les lycéens pourront dorénavant bénéficier de deux retours par jour. Rendez-vous dès maintenant sur WWW.LINEAD.FR pour effectuer les inscriptions au transport scolaire.

Pour toute information complémentaire, Vous pouvez contacter le service transport par mail : servicetransport@dreux-agglomeration.fr



ASSISTANTE SOCIALE

Nous accueillons une nouvelle assistante sociale remplaçant Madame BOURGEOIS. Madame NGUYEN-CAILLEAU tiendra les permanences au 31 rue du Dr Taugourdeau un mardi sur deux. Vous pouvez la joindre au 02 37 65 82 30.

Vous pouvez également compter sur Madame EL FODDI, agent de lien social qui pourra vous aider dans vos démarches administratives à domicile ou vous donner rendez-vous au sein de la Mairie de Tremblay-les-Villages. Madame EL FODDI est joignable au 02 37 65 82 30. Ses permanences se tiendront également un mardi sur deux.

CCAS UN BON D'ACHAT POUR LES ÂÎNÉS

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis d'inviter les aînés de la commune au traditionnel goûter ou repas dansant qui se déroule habituellement en février, une autre formule a été proposée. En effet, le centre communal d'action social a voté et adopté la proposition d'offrir un bon d'achat aux administrés ayant plus de 65 ans. La distribution a été réalisée par les élus fin 2020, qui sont allés à la rencontre des personnes, à leur domicile, en respectant les gestes barrières qui s'imposent. Ce bon d'achat de 10 euros a pu être utilisé chez les commerçants de Tremblay-les-Villages jusqu'au 1er avril. Au total, ce sont 128 personnes qui ont pu en bénéficier soit une participation du CCAS de 1 280 €.



ANIMATIONS à la biblio

MERCREDI 31 MARS/SAMEDI 3 AVRIL
animation de pâques



15 enfants (10 le mercredi 31 mars et 5 le samedi 3 avril) ont participé à l'animation de pâques. Il s'agissait de fabriquer une cocotte et la remplir d'œufs en chocolat, ce qui a fait le bonheur des petits gourmands fiers de leur création.

SAMEDI 5 JUIN
Heure du Poème



Pauline Maharaux, comédienne de la compagnie La caravane des poètes, a livré une prestation de très grande qualité en interprétant des textes du répertoire poétique d'hier et d'aujourd'hui.

Abonnez-vous à la page Facebook « Bibliothèque Tremblay-les-Villages » pour être tenu informé des horaires, nouveautés et animations.



HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi : sur rendez-vous
- Mardi : 16h30-19h00
- Mercredi : 10h00-12h30
- Jeudi : 16h30-19h00
- Vendredi : 16h30-18h
- Fermeture du 26 juillet au 24 août 2021 en semaine mais ouverture tous les samedis.

Tél : 02 37 65 23 65

Mail : biblio.tremblay@orange.fr

Si vous souhaitez tenir une permanence et/ou proposez et participez aux animations, n'hésitez pas à contacter Nadia la bibliothécaire.

Cotisation valable un an de date à date : 6 € ou 10 € hors commune pour un adulte. Gratuit pour les enfants dont un parent est inscrit. Emprunt de 3 livres et 2 CD par personne pour un mois.

Possibilité de consulter et réserver après adhésion sur le portail de la médiathèque départementale <http://mediatheques.eurelien.fr> des livres et CD qui seront acheminés par une navette (Vous serez prévenu par mail lors de leur arrivée) mais aussi de profiter des différentes ressources numériques :

➔ Le prêt de livres numériques, téléchargeables sur liseuse ou tablette : un catalogue de plus de 1700 titres qui s'étoffe régulièrement ;

➔ Un choix de livres audio numériques, que vous pouvez aussi retrouver dans le catalogue : aucun téléchargement nécessaire, seulement une connexion internet... ;

➔ La presse en ligne, avec Cafeyn : plus de 1400 titres de presse nationale, généraliste ou spécialisée, pour tous les âges, remis à jour quotidiennement ;

➔ Et, en enfin, Skilleos, qui propose un large choix de cours vidéo en ligne, dans de nombreuses thématiques : sport et bien-être, bureautique et informatique, musique, langues, dessin, code de la route, etc.

vendredi 11 juin MARCHÉ NOCTURNE

Par un temps radieux, les jardins du presbytère ont connu une belle effervescence pour la première édition du marché nocturne de producteurs et artisans locaux. Organisé conjointement par la municipalité, les bénévoles et les associations, il a suscité l'engouement des nombreux visiteurs qui sont venus passer une agréable soirée en parcourant les 44 stands proposant entre autres, bières, fromages de chèvre, légumes, gâteaux, pâtes, miel, confitures, caramel beurre salé, conserves de viande de bœuf, safran, laines, fleurs, maroquinerie, menuiserie solidaire, parfum, vêtements, bijoux, lampes en bois flotté, poterie vitrail..

Ils ont également pu découvrir les expositions arbres et nature ainsi qu'une exposition photos.

Les visiteurs ont pu se désaltérer et se restaurer sur place tout en écoutant le groupe de musique qui a apporté une note festive à cette soirée.

Un grand merci aux enfants de l'école, les enseignants, encadrés par l'artiste Vanessa Sanchez "Arbre et Compagnie" pour le spectacle vivant déambulateur qu'ils nous ont offerts.

Un grand merci à Alain Béry et aux équipes (organisateur, bénévoles, agents communaux) qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation qui sera sans nul doute, reconduite l'année prochaine.

En parallèle du marché nocturne, un spectacle a animé le début de soirée. Déambulant sur le terrain entourant les ruines du château, derrière l'église et gracieusement mis à disposition par Madame Bouchard, les CM2 des classes de Mesdames Moreaux et Provost de l'école de Tremblay-les-Villages ont joué « L'Homme qui plantait des arbres » d'après la nouvelle de Jean Giono. Adapté et mis en scène par Vanessa Sanchez (Arbre&Cie), l'histoire raconte qu'au cours d'une de ses promenades en Haute-Provence, Jean Giono a un jour rencontré un personnage extraordinaire : un berger solitaire et paisible, Elzéard Bouffier, le silencieux, l'obstiné, qui réconcilie l'homme et la nature.

Le cadre magnifique et le professionnalisme des élèves acteurs ont rendu ce moment agréable. Le public nombreux a montré l'engouement et la reconnaissance pour leur travail accompli.





CULTURE LOISIRS

LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS & ÉVÉNEMENTS

TREMBLAY-LES-VILLAGES

DE JUILLET À
DÉCEMBRE 2021

JUILLET

SAMEDI 3

À PARTIR DE 9H30

CAFÉ RÉPARE

Apportez vos vélos, pour les réparer illico de 9h30 à 12h30 au presbytère et sortie Ferme des aventuriers pour le Relais Jeunes de 14h à 18h.

JEUDI 8

L'APRÈS-MIDI

L'ABYRINTHE DU THIMERAIS organisé par Familles Rurales

MARDI 13

L'APRÈS-MIDI

Randonnée d'orientation en centre-ville de Dreux, organisé par Familles Rurales

MERCREDI 14

À PARTIR DE 11H

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Commune de Tremblay-les-Villages, déjeuner à Tremblay-les-Villages et dîner à Chêne-Chenu / **+ d'info en mairie**

JEUDI 15

L'APRÈS-MIDI

Visite du Château de la Gadelière organisée par Familles Rurales

SAMEDI 17 À 14H

CONCOURS DE PÉTANQUE

Association Les Gais Lurons au terrain de boules à Tremblay-les-Villages
Contact : Jean-Claude LECUYER
06 64 37 50 90

LUNDI 19

TOUTE LA JOURNÉE

Chantier participatif à l'Eco- refuge de Digny, organisé par Familles Rurales

JEUDI 22

TOUTE LA JOURNÉE

Visite de la Tanière Le Refuge organisée par Familles Rurales

LUNDI 26

VISITE DE LA FERME "BOIS DES LOUVIÈRES"

organisée par Familles Rurales avec pique-nique et ballade en canoë à Mézières-en-Drouais

JEUDI 29

L'APRÈS-MIDI

Tous à la Petite Venise de Chartres, organisé par Familles Rurales

EN JUILLET (date et lieux à définir)

FOOTBALL

Stage sportif organisé par le Football Club de Tremblay
Contact : Ronaldo GOMES 06 21 09 07 62

AOÛT

DIMANCHE 1ER À 14H

CONCOURS DE PÉTANQUE

au terrain de boules à Tremblay-les-Villages, organisé par l'Association Ornithologique du Thymerais

Contact : Annabel DOS REIS 06 73 42 92 60

DIMANCHE 15 À 14H

CONCOURS DE PÉTANQUE

au terrain de boules à Tremblay-les-Villages, organisé par le Pétanque Club de Tremblay
Contact : Annabel DOS REIS 06 73 42 92 60

SEPTEMBRE

DIMANCHE 12

Foire aux livres à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages organisée par Les Merlettes.

Contact : Annabel DOS REIS 06 73 42 92 60



Événement/Animation organisé(e) par la commune

OCTOBRE

DIMANCHE 10

FOIRE AUX JOUETS ET À LA PUÉRICULTURE

à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages organisée par l'Association Ornithologique du Thymerais

Contact : Annabel DOS REIS 06 73 42 92 60

SAMEDI 23 À 20H30

THÉÂTRE

«Le Grand Will », écrit et mis en scène par Bernard Turpin, par le Théâtre des 3 couleurs, à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages

NOVEMBRE

JEUDI 11

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Commémoration du 11 novembre à Tremblay-les-Villages (programmation à venir)

SAMEDI 20

Soirée Beaujolais organisée par les Amis d'Écublé, à la salle des fêtes de Chêne Chenu

Contact : Marie-France CABARET
06 77 55 16 22

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28

Marché de Noël organisé par ArTLV à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages

EN NOVEMBRE

(date et lieux à définir)

HANDBALL

Stage organisé par le Handball Club de Tremblay
Contact : Mélanie MONNET
06 31 16 76 06

SOIRÉE COUNTRY

organisée par Familles Rurales avec buffet à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages
Contact : Aline MACLART 06 18 03 85 15



Culture / Loisirs / Sport

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

18 ET 19 SEPTEMBRE 2021

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2021

Mesdames, Messieurs,
vos cartes postales ont
une histoire.

Dans le cadre des journées du patrimoine 2021, la commission fêtes et cérémonies souhaite organiser une exposition pour les 150 ans de la carte postale. C'est en effet le 2 février 1872 qu'une loi instaure la libre circulation des cartes postales administratives en France.

Pour nous 100 ans d'histoire nous suffiront, nous sommes à la recherche de cartes postales ou de photos anciennes sur la vie dans les villages du Tremblaisien des années 1872 à l'année 1972, date symbolique pour bien des habitants de nos villages.

Nous avons prévu une exposition rétrospective de 10h à 18h dans l'église St. Martin de Tremblay lors des journées du patrimoine les 18 et 19 septembre 2021.

Lors de cette exposition, vos documents pourront soit être exposés en original, soit sous forme de copie, notre archiviste se chargeant de l'ensemble des manipulations et de la bonne conservation de votre patrimoine cartophilique et photographique pendant cette exposition.

Alors tous à la recherche d'une pépite historique dans vos boîtes à chaussures, et autres boîtes à gâteaux, cherchons de la cave au grenier. Merci d'avance pour votre participation à la bonne réussite de cette manifestation.

Pour tous renseignements prendre contact avec :

Mairie	S. BALLON	02 37 65 56 53
Bibliothèque	N. GUILLE	02 37 65 23 65
Commission C.B.F.C	S. HALLAY	06 16 55 21 22
	A-M BERY	06 35 59 02 07

DÉCEMBRE

DIMANCHE 19

Noël des enfants organisé par le CCAS de Tremblay-les-Villages

DIMANCHE 15 DE 13H À 22H

Concours de Pétanque au boulodrome du stade de Tremblay-les-Villages organisé par le Club de Pétanque.
Contact Mme DOS REIS Annabel
06 73 42 92 60 ou manuel.dos-reis711@orange.fr

DATES À DÉFINIR

MINI STAGE DE DANSE

organisé par Entrechats et Arabesques. Ouvert aux adhérents et aux extérieurs, avant la reprise des cours à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages
Contact : Nathalie LE ROCH / 06 40 20 85 79

Veillée des contes organisée par ArTLV



UN PEU D'HISTOIRE À BILHEUX

Saviez-vous qu'à partir de 1945 vous pouviez venir étancher votre soif, vous faire coiffer (homme ou femme), acheter 1 kg de farine ou un morceau de tissu.

Ce commerce situé à l'intersection de la route de Clévilliers et qui marque la

séparation entre Theuvy et Bilheux était tenu par Mr et Mme Theulin, coiffeur à Paris depuis 10 ans.

Ce commerce a bien changé depuis sa fermeture en 1962 et la maison a été reprise par une des filles en 1969.

Mme Carmen Thelin fut notre doyenne du village (105 ans).

TREMBLAY PERSISTE DANS LE SPORT !

Pour la 4^{ème} année consécutive, la commune de Tremblay-les-Villages sera, de nouveau, hôte de l'opération « Activités Sportives en Milieu Rural ». Ce dispositif, financé dans sa quasi-totalité par le Conseil départemental d'Eure et Loir, est organisé et encadré par Profession Sports 28.

Grace à cela, ce sont plus de 40 jeunes, âgés de 10 à 17 ans, qui vont pouvoir pratiquer de nombreux sports comme l'escalade, le hand-ball, le tir à l'arc, le tennis de table, et bien d'autres !

Cette semaine de sports se déroulera du 2 au 6 août et représente maintenant sur notre commune un moment marquant et attendu par beaucoup de jeunes.

Il faut souligner la fidèle mobilisation de certaines associations locales qui, en venant compléter le dispositif d'encadrement, vont permettre de pouvoir répartir les jeunes en plusieurs



groupes respectant ainsi un protocole sanitaire strict.

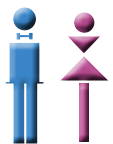
C'est une joie pour la commune de voir ses jeunes participer si nombreux et enthousiastes... Bravo à eux et vive le sport !!





Naissances en 2020-2021

Terrence MELLINGER FERNANDEZ né le 21 novembre 2020
 Laure ISAMBERT née le 2 janvier 2021
 Mila THEBAULT née le 18 janvier 2021
 Aira HOLLANDE née le 22 janvier 2021
 Tiago BIGARD né le 8 mars 2021
 Gabriel LECOSSIER né le 8 mars 2021
 Nolan RIQUOIS né le 4 mars 2021
 Alexa ROBINSON née le 11 mars 2021
 Jaël SAYA-N'GAMI né le 25 mars 2021
 Arthur AFONSO né le 26 mars 2021
 Lucas NIEL né le 13 avril 2021
 Adèle HENRY née le 25 avril 2021
 Léo BIENNE né le 8 mai 2021
 Lyna LAILLET-CRUEL née le 11 mai 2021
 Kira MIGUEIS née le 2 juin 2021



Mariages en 2021

Élodie LEVALLEUR et David LEVEAU mariés le 21 mai 2021
 Lydie HARANGER et Michaël LEPRINCE mariés le 21 mai 2021
 Ophélie ROBERT et Maxime GOUGET mariés le 19 Juin 2021



Décès en 2020-2021

Serge BOIS décédé le 30 novembre 2020
 Dominique HÉBERT décédée le 10 décembre 2020
 Annick MITHOUARD épouse LESIEUR décédée le 12 février 2021
 Joël PINGUET décédé le 17 février 2021
 Nicolas TARANNE décédé le 19 février 2021
 Corinne VELLE décédée le 26 mars 2021
 André GESTIN décédé le 28 mars 2021
 Monique BIELIK décédée le 22 avril 2021
 Yvette CHERRÉ décédée le 27 avril 2021
 Jacques GUILLEMIN décédé le 31 mai 2021
 Gérard HEBERT décédé le 9 juin 2021

INFOS PRATIQUES

Mairie / 02 37 65 28 18
 ouverte tous les matins, du lundi au samedi
 de 8h30 à 12h15
 le mercredi de 16h à 19h

SIVOM / 02 37 65 28 35
 du lundi au vendredi de 8h à 12h

École Maternelle / 02 37 65 24 10

École Élémentaire / 02 37 65 32 19

Bibliothèque / 02 37 65 23 65
 Lundi 11h-22h / Mardi 16h30-19h
 Mercredi 10h-12h30 / Jeudi 11h30-19h
 Vendredi 16h30 -18h30
 Samedi 10h -12h30

Cabinets médicaux
 Dentiste 02 37 65 25 83
 Kinésithérapeutes 02 37 65 23 66
 Infirmiers 02 37 65 22 60
 Podologue 06 24 40 07 75
 Psychologue 07 69 81 83 82
 Ergothérapeute 06 64 78 20 16

Pharmacie de Tremblay-les-Villages
 02 37 65 22 73

Comité Participation Citoyenne
 Michel Prévost / 06 07 97 98 94

Gendarmerie de
Châteauneuf-en-Thymerais
 02 37 51 60 25 et le 17

Pompiers / 18 - **SAMU** / 15

Infos Transport à la demande,
Déchets, Assainissement
 Agglo du Pays de Dreux / 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

Eau / 02 37 65 28 18
 ou l'élu de permanence

Permanence Familles Rurales/CCAS
 Tous les mercredis, jeudis et vendredis
 de 9h à 12h sur rendez-vous
 02 37 65 28 18 / 06 08 43 02 10

Assistance sociale
Conseil départemental
 Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi matin
 du mois, sur rendez-vous au
 02 37 65 82 30 ou 02 37 65 82 64
 (standard ouvert uniquement l'après-midi)

Infirmière PMI
 Tous les mardis matin sur
 rendez-vous au 02 37 65 82 66

Mission Locale
 un mercredi par mois de 9h30 à 12h
 en mairie sur rendez-vous

Problèmes réseaux
 ORANGE : <https://1013.orange.fr>
 (signalements coupure de téléphone)
 ENEDIS : 09 726 750 28 (urgences)
 ou 09 693 218 11 (renseignements réseaux)
 GRDF : 09 69 36 35 34



TREMBLAY-LES-VILLAGES

Objectif CLIMAT 2030

La préservation de la ressource en eau et les actions à mettre en place

2030

Mercredi 21 juillet 2021 à 18h30

Salle des fêtes de Tremblay

Réunion publique

Pour plus de renseignements, contactez Benoît FOREAU au 02.37.30.96.96 ou par mail b.foreau@etn28.org
 chargé de mission eau, climat et biodiversité à la Maison de la Nature

Mairie de Tremblay-les-Villages - 7 rue de Châteauneuf - 28170 TREMBLAY-LES-VILLAGES / 02 37 65 28 18 ou contact.mairie@tremblaylesvillages.com